

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### 1. Identification de la Société

La société KAKI (la « **Société** ») est une SAS inscrite au RCS de Paris le 25 juillet 2023 sous le numéro 978014660 dont le siège social est situé 102 avenue des Champs Elysées (75008).

La Société peut être contactée aux coordonnées suivantes :

- adresse e-mail : [franck@dibby.ai](mailto:franck@dibby.ai)

### 2. Services proposés

La Société propose à ses clients (les « **Clients** ») des prestations de services d'intelligence artificielles (les « **Services** ») par le biais de la plateforme <https://dibby.ai> et de son API et SDK (la « **Plateforme** »).

### 3. Informations sur les Conditions Générales

<b>Fonction des Conditions Générales</b>	Les conditions générales (les « <b>Conditions Générales</b> ») constituent l'unique document régissant la relation contractuelle de la Société avec le Client et définissent : <ul style="list-style-type: none"><li>- les modalités d'utilisation de ses Services,</li><li>- les obligations respectives des parties.</li></ul>
<b>Emplacement des Conditions Générales</b>	Le Client peut les trouver par un lien direct en bas de page de la Plateforme afin de les télécharger et l'imprimer s'il le souhaite.
<b>Modalités d'acceptation des Conditions Générales</b>	Le Client accepte les Conditions Générales en cochant une case lors de l'inscription au à la Plateforme.. S'il n'accepte pas l'intégralité des Conditions Générales, il ne peut pas accéder aux Services.  Elles peuvent être complétées par des conditions particulières, qui, en cas de contradiction, prévalent sur les Conditions Générales.

### 4. Articulation avec les conditions générales du prestataire de service de paiement

Tous les paiements effectués à travers la Plateforme sont gérés par le prestataire de services de paiement indiqué sur la Plateforme (le « **Prestataire de services de paiement** »).

Le Client contractera directement avec le Prestataire de services de paiement s'agissant de la mise en œuvre de ces paiements, en acceptant ses conditions générales, disponibles depuis la page de paiement.

En cas de contradiction entre les conditions générales du Prestataire de services de paiement et les Conditions Générales, ces dernières prévalent.

Le Client mandate la Société expressément pour transmettre au Prestataire de services de paiement toutes ses instructions relatives aux paiements réalisés sur la Plateforme

## **5. Conditions d'accès aux Services**

### **(i) Le Client est :**

- une **personne physique** disposant de la pleine capacité juridique, ou à défaut, le Client est âgé d'au moins 13 ans et a obtenu l'accord de son représentant légal. Dans ce dernier cas, le Client s'engage à indiquer l'adresse email de son représentant à la Société afin qu'elle puisse le contacter ;
- une **personne morale** agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant du pouvoir ou de l'habilitation requise pour contracter au nom et pour le compte du Client.

### **(ii) Le Client peut avoir la qualité de :**

- **consommateur**, entendu comme toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité professionnelle ;
- **professionnel**, entendu comme toute personne physique ou morale agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.

## **6. Modalités d'accès et de souscription aux Services**

Afin de pouvoir bénéficier des Services, le Client doit disposer des matériels ou logiciels suivants :

- Une connexion internet
- Un navigateur à jour ;
- Une adresse mail valide.

Le Client peut accéder aux Services par le biais de la Plateforme ;

Pour souscrire les Services, le Client doit :

- remplir le formulaire prévu à cet effet sur la Plateforme ; ou
- être inscrit sur l'un des sites tiers indiqués sur la Plateforme, utiliser ses identifiants de connexion du site tiers sélectionné. Il autorise expressément la Société à accéder aux données de son compte sur le site tiers concerné.

Le Client doit fournir à la Société l'ensemble des informations marquées comme obligatoires.

L'inscription entraîne automatiquement l'ouverture d'un compte au nom du Client (le « **Compte** ») qui lui permet d'accéder aux Services à l'aide de son identifiant de connexion et de son mot de passe.

## **7. Description des Services**

### **7.1. Les Services**

Avant toute souscription, le Client reconnaît qu'il peut prendre connaissance sur la Plateforme des caractéristiques des Services et de leurs contraintes, notamment techniques.

Le Client reconnaît que la mise en œuvre des Services nécessite d'être connecté à internet et que la qualité des Services dépend de cette connexion, dont la Société n'est pas responsable.

Les Services auxquels le Client a souscrit sont décrits sur la Plateforme.

La Société se réserve la possibilité de proposer tout autre Service.

Toute demande de modification des Services souscrits devra faire l'objet d'une nouvelle souscription.

## **7.2. Les prestations complémentaires**

### 7.2.1. Maintenance

Le Client bénéficie pendant la durée des Services d'une maintenance, notamment corrective et évolutive. Dans ce cadre, l'accès à la Plateforme peut être limité ou suspendu.

La Société fait ses meilleurs efforts pour fournir au Client une maintenance corrective afin de corriger tout dysfonctionnement ou bogue relevé sur la Plateforme.

Le Client bénéficie pendant la durée des Services d'une maintenance évolutive, que la Société pourra réaliser automatiquement et sans information préalable, et qui comprend des améliorations des fonctionnalités de la Plateforme, l'ajout de nouvelles fonctionnalités et/ou installations techniques utilisées dans le cadre de la Plateforme (visant à introduire des extensions mineures ou majeures).

Les mises à jour sont réalisées pendant toute la durée des présentes.

Le Client doit accepter de procéder à l'installation des mises à jour nécessaires pour que les Services restent conformes, à savoir que les Services puissent continuer à être utilisés conformément à ce qui a été convenu entre les parties et à ce que le Client en attendait lors de sa souscription. A défaut, la qualité et stabilité de la plateforme et son API ne peuvent être garantis par la Société.

L'accès à la Plateforme peut par ailleurs être limité ou suspendu pour des raisons de maintenance planifiée, qui peut inclure les opérations de maintenance corrective et évolutive susvisées.

### 7.2.2. Hébergement

La Société assure, dans les termes d'une obligation de moyens, l'hébergement de la Plateforme, ainsi que des données produites et/ou saisies par/sur la Plateforme, sur ses serveurs ou par l'intermédiaire d'un prestataire d'hébergement.

### 7.2.3. Assistance technique

En cas de difficulté rencontrée lors de l'utilisation des Services, le Client peut contacter la Société aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de la Société* ».

Le service d'assistance technique est accessible tout au long de la semaine. En fonction du besoin identifié, la Société estimera le délai de réponse et en tiendra le Client informé.

## **8. Durée de souscription aux Services**

Le Client souscrit aux Services sous forme d'abonnement (l'« **Abonnement** »). L'Abonnement se décompose comme suit :

- le montant de crédits souscrit permettant d'utiliser les Services ; et
- le montant d'espace de stockage souscrit par le Client.

L'Abonnement débute au jour de sa souscription pour une période initiale indiquée sur la Plateforme.

Il se renouvelle tacitement, pour des périodes successives de même durée que la période initiale (avec la période initiale, les « **Périodes** »), de date à date, sauf si l'Abonnement est dénoncé dans les conditions de l'article « *Fin des Services* ».

Si le Client est un consommateur, selon l'article L.215-1 du Code de la consommation :

*« Pour les contrats de prestations de services conclus pour une durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de non-reconduction.*

*Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction.*

*Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat. Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice de celles qui soumettent légalement certains contrats à des règles particulières en ce qui concerne l'information du consommateur. »*

## **9. Conditions financières de la Société**

### **9.1. Prix des Services**

Les prix des Services auxquels le Client a souscrit sont indiqués sur la Plateforme.

En cas d'application d'un taux de change, les frais de change applicables à la date de paiement du prix sont à la charge du Client. Le cas échéant, il est seul responsable du paiement de tous les frais bancaires liés au paiement des prix, à l'exception des frais de la banque de la Société.

Toute Période entamée est due dans son intégralité.

La Société est libre de proposer des offres promotionnelles ou des réductions de prix.

Les prix de la Société peuvent être révisés à tout moment dans les conditions de l'article « *Modification des Conditions Générales* ».

### **9.2. Modalités de facturation et de paiement de la Société**

La Société adresse au Client une facture par Période par tout moyen utile.

Le paiement de l'Abonnement s'effectue par carte bancaire via le service de paiement sécurisé en ligne précisé sur la Plateforme de la Société.

Le paiement est mis en œuvre par le biais du Prestataire de services de paiement indiqué sur la Plateforme.

Le Client garantit à la Société disposer des autorisations nécessaires pour utiliser ce mode de paiement.

Le Client mandate la Société expressément pour transmettre au Prestataire de services de paiement toutes ses instructions relatives aux paiements réalisés sur la Plateforme.

### **9.3. Conséquences en cas de retard ou de défaut de paiement**

En cas de défaut ou de retard de paiement, la Société se réserve le droit, dès le lendemain de la date d'échéance figurant sur la facture, de :

- suspendre immédiatement les Services en cours jusqu'au paiement de l'intégralité des sommes dues,
- Facturer à son profit un intérêt de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal, assis sur le montant des sommes non réglées à l'échéance et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros au titre des frais de recouvrement, sans préjudice d'une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement exposés sont supérieurs à ce montant,

### **10. Droit de rétractation du Client**

Le Client ne bénéficie pas du droit de rétractation dès lors que les Services concernent la fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel et le Client a expressément (i) accepté que les Services commencent dès son acceptation des Conditions Générales et (ii) renoncé à son droit de rétractation.

### **11. Garantie légale de conformité**

Le consommateur a droit à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité durant la durée de la relation contractuelle entre les parties. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique durant la durée de la relation contractuelle entre les parties.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique, ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité,  
2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée,

3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur,

4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur,

5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Ces droits résultent de l'application des [articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation](#).

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel ([article L. 242-18-1 du code de la consommation](#)).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des [articles 1641 à 1649 du code civil](#), pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé, ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.

## **12. Droits de propriété intellectuelle**

### **12.1. Droits de propriété intellectuelle sur la Plateforme**

La Plateforme est la propriété de la Société, de même que les logiciels, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, etc.) qu'elle exploite. Ils sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. La licence que la Société consent au Client n'entraîne aucun transfert de propriété.

Le Client bénéficie d'une licence en mode SaaS non exclusive, personnelle et non transmissible d'utilisation de la Plateforme pour la durée prévue à l'article « *Durée de souscription aux Services* ».

### **12.2. Droits de propriété intellectuelle sur les Contenus**

En souscrivant aux Services, le Client reconnaît que les contenus publics de toute nature qu'il publie sur la Plateforme (les « **Contenus** ») sont diffusés dans un esprit d'échange communautaire.

Par conséquent, le Client consent à ce que la Société puisse :

- diffuser les Contenus et les témoignages à titre gracieux sur la Plateforme et sur tous autres sites internet français ou étrangers, édités par toutes sociétés avec lesquelles la Société a des accords, par tout moyen et sur tout support, aux fins de promotion de la Plateforme,
- traduire les Contenus et les témoignages en toutes langues,
- modifier (notamment le cadrage, le format et les couleurs) et/ou les adapter les Contenus et les témoignages (notamment aux contraintes techniques de la Plateforme (altérations ou dégradations dans leur qualité).

### **13. Références commerciales**

Les parties pourront faire usage de leurs noms, marques et logos respectifs et faire référence à leurs plateformes respectives, à titre de références commerciales, pendant la durée de leur relation contractuelle et trois ans au-delà.

### **14. Obligations et responsabilité du Client**

#### **14.1. Concernant la fourniture d'informations**

Le Client s'engage à fournir à la Société toutes les informations nécessaires pour la souscription et l'utilisation des Services.

#### **14.2. Concernant le Compte du Client**

Le Client :

- garantit que les informations transmises dans le formulaire sont exactes et s'engage à les mettre à jour ;
- reconnaît que ces informations valent preuve de son identité et l'engagent dès leur validation ;
- est responsable du maintien de la confidentialité et de la sécurité de son identifiant et mot de passe. Tout accès à la Plateforme à l'aide de ces derniers étant réputé effectué par lui.

Le Client doit immédiatement contacter la Société aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de la Société* » s'il constate que son Compte a été utilisé à son insu. Il reconnaît que la Société aura le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

#### **14.3. Concernant l'utilisation des Services**

Le Client est responsable de son utilisation des Services et de toute information qu'il partage dans ce cadre. Il s'engage à utiliser les Services personnellement et à ne permettre à aucun tiers de les utiliser à sa place ou pour son compte.

Le Client s'interdit de détourner les Services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus, et notamment pour :

- exercer une activité illégale ou frauduleuse,
- porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- porter atteinte à des tiers ou à leurs droits, de quelque manière que ce soit,
- violer une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- exercer toute activité de nature à interférer dans le système informatique d'un tiers notamment aux fins d'en violer l'intégrité ou la sécurité,

- effectuer des manœuvres visant à promouvoir ses services et/ou sites ou ceux d'un tiers,
- aider ou inciter un tiers à commettre un ou plusieurs actes ou activités listés ci-dessus.

Le Client s'interdit également de :

- copier, modifier ou détourner tout élément appartenant à la Société ou tout concept qu'elle exploite dans le cadre des Services,
- adopter tout comportement de nature à interférer avec ou détourner les systèmes informatiques de la Société ou porter atteinte à ses mesures de sécurité informatique,
- porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de la Société,
- commercialiser, transférer ou donner accès de quelque manière que ce soit aux Services, aux informations hébergées sur la Plateforme ou à tout élément appartenant à la Société.

Le Client est responsable des Contenus de toute nature qu'il diffuse dans le cadre des Services.

Le Client accepte que les Contenus diffusés sur la Plateforme soient rendus publics par défaut et sont susceptibles d'être vus par d'autres utilisateurs de la Plateforme.

Le Client s'interdit de diffuser tout Contenu (cette liste n'est pas exhaustive) :

- portant atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs (pornographiques, obscènes, indécents, choquants ou inadaptés à un public familial, diffamatoires, injurieux, violents, racistes, xénophobes ou révisionnistes),
- portant atteinte aux droits de tiers (contenus contrefaisants, atteinte aux droits de la personnalité, etc.) et plus généralement violant une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- préjudiciable à des tiers de quelque manière que ce soit,
- mensonger, trompeur ou proposant ou promouvant des activités illicites, frauduleuses ou trompeuses,
- nuisible aux systèmes informatiques de tiers.

Le Client est responsable des relations qu'il pourra nouer avec les autres utilisateurs de la Plateforme. Il s'engage à agir avec discernement et respecter les règles usuelles de politesse et de courtoisie dans ses échanges avec les autres utilisateurs.

Le Client s'interdit de contacter, par quelque moyen que soit, les autres utilisateurs de la Plateforme aux fins de contourner les Services et notamment de vendre ses produits et/ou proposer ses services en dehors de la Plateforme. La Société pourra, le cas échéant, prendre toutes les mesures qu'elle estimera nécessaires à l'égard des Clients ne respectant pas cette présente disposition.

Le Client garantit la Société contre toute réclamation et/ou action qui pourrait être exercée à son encontre à la suite de la violation de l'une des obligations du Client. Le Client indemniser la Société du préjudice subi et la remboursera de toutes les sommes qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

## **15. Obligations et responsabilité de la Société**

La Société s'engage à fournir les Services avec diligence, étant précisé qu'elle est tenue à une obligation de moyens.

La Société s'engage à respecter la réglementation en vigueur.



Tout retard qui est imputable au Client décale d'autant les délais de livraison convenus.

#### **15.1. Concernant la qualité des Services**

La Société fait ses meilleurs efforts pour fournir au Client des Services de qualité.

A cette fin, elle procède régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité de ses Services et peut ainsi réaliser une maintenance dans les conditions précisées à l'article « *Maintenance* ».

La Société n'est néanmoins pas responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès à ses Services qui auraient pour origine :

- des circonstances extérieures à son réseau (et notamment la défaillance partielle ou totale des serveurs du Client),
- la défaillance d'un équipement, d'un câblage, de services ou de réseaux non inclus dans ses Services ou qui n'est pas sous sa responsabilité,
- l'interruption des Services du fait des opérateurs télécoms ou fournisseurs d'accès à internet,
- l'intervention du Client notamment via une mauvaise configuration appliquée sur les Services,
- un cas de force majeure.

La Société est responsable du fonctionnement de ses serveurs, dont les limites extérieures sont constituées par les points de raccordement.

Par ailleurs, elle ne garantit pas que les Services :

- soumis à une recherche constante pour en améliorer notamment la performance et le progrès, seront totalement exempts d'erreurs, de vices ou défauts,
- étant standards et nullement proposés en fonction des contraintes personnelles du Client, répondront spécifiquement à ses besoins et attentes.

#### **15.2. Concernant la garantie de niveau de service de la Plateforme**

La Société ne propose aucune garantie de niveau de service de la Plateforme.

Toutefois, la Société fait ses meilleurs efforts pour maintenir un accès à la Plateforme 24h/24h et 7j/7j sauf en cas de maintenance planifiée dans les conditions définies à l'article « *Maintenance* » ou de force majeure.

#### **15.3. Concernant la sauvegarde des données sur la Plateforme**

La Société fait ses meilleurs efforts pour sauvegarder toutes données produites et/ou saisies par/sur la Plateforme.

Sauf en cas de fautes avérées de la part de la Société, elle n'est néanmoins pas responsable de toute perte de données au cours des opérations de maintenance.

#### **15.4. Concernant le stockage et la sécurité des données**

La Société fournit des capacités de stockage suffisantes pour l'exploitation des Services.

La Société fait ses meilleurs efforts pour assurer la sécurité des données en mettant en œuvre des mesures de protection des infrastructures et de la Plateforme, de détection et prévention des actes malveillants et de récupération des données. En cas d'incident de sécurité ou de menaces ou situations de vulnérabilité, la Société s'engage à prendre les mesures suivantes :

- **Évaluation de l'incident** : La Société procède à une analyse immédiate de l'incident pour identifier les causes et évaluer les risques.
- **Notification des parties concernées** : Elle informe rapidement les parties concernées, y compris les utilisateurs affectés et les autorités compétentes si nécessaire.
- **Mesures correctives** : La Société met en place des actions correctives, telles que le renforcement de la sécurité des systèmes et la résolution des vulnérabilités.
- **Prévention future** : Elle examine et adapte ses protocoles de sécurité pour prévenir de futurs incidents.

#### **15.5. Concernant la publication de contenus**

La Société intervient en qualité de prestataire d'hébergement pour les Contenus que le Client met en ligne. En conséquence, elle n'est pas responsable de ces Contenus.

Si la Société reçoit une notification concernant un Contenu illicite, elle agira promptement pour le retirer ou en rendre son accès impossible, et elle pourra prendre les mesures décrites à l'article « *Sanctions en cas de manquement* ».

La Société ne garantit aucun volume d'affaires que le Client pourrait réaliser à travers l'utilisation des Services.

#### **16. Limitation de la responsabilité de la Société**

La responsabilité de la Société est limitée aux seuls dommages directs avérés que le Client subit du fait de l'utilisation des Services.

A l'exception des dommages corporels, décès et faute lourde, et sous réserve d'avoir émis une réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai d'un mois suivant la survenance du dommage, la responsabilité de la Société ne saurait être engagée pour un montant supérieur :

- aux montants qu'elle a perçus dans le cadre de la fourniture de ses Services.

#### **17. Modes de preuve admis**

La preuve peut être établie par tout moyen.

Le Client est informé que les messages échangés par le biais de la Plateforme ainsi que les données recueillies sur la Plateforme et les équipements informatiques de la Société constituent l'un des modes de preuve admis, notamment pour démontrer la réalité des Services réalisés et le calcul de leur prix.

## **18. Modalités de traitement des données à caractère personnel**

### **18.1. Dispositions générales**

Les parties s'engagent, chacune pour ce qui la concerne, à se conformer à toutes les obligations légales et réglementaires qui leur incombent en matière de protection des données à caractère personnel, notamment la loi 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version modifiée dite Loi Informatique et Libertés et le règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ensemble la « **Réglementation applicable** »).

Aux fins de gestion de la relation contractuelle entre les parties, chaque partie traite les données à caractère personnel des interlocuteurs de l'autre partie en qualité de responsable de traitement au sens de la Réglementation applicable, et ce pour la durée des présentes. Ce traitement est nécessaire à la bonne exécution des présentes et ne concerne que des données d'identification (notamment nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone) des interlocuteurs.

Le personnel de chaque partie, leurs services chargés du contrôle (commissaire aux comptes notamment) et leurs sous-traitants pourront avoir accès aux données à caractère personnel collectées.

Ce traitement pourra donner lieu à l'exercice par les interlocuteurs des parties de leurs droits prévus par la Réglementation applicable.

Pour en savoir plus sur les traitements réalisés par la Société, le Client est invité à prendre connaissance de la politique de confidentialité de la Société disponible sur la Plateforme.

## **19. Obligations respectives des parties en matière de confidentialité**

Sauf accord écrit de l'autre partie, les parties s'engagent respectivement à garder confidentielles, pendant la durée de leur relation contractuelle et trois ans au-delà, toutes les informations relatives ou détenues par l'autre partie, dont elles auraient eu connaissance à l'occasion de la conclusion et de l'exécution de leur relation contractuelle.

Cette obligation ne s'étend pas aux informations :

- dont la partie qui les reçoit avait déjà connaissance,
- déjà publics lors de leur communication ou qui le deviendraient sans violation de cette clause,
- qui auraient été reçues d'un tiers de manière licite,
- dont la communication serait exigée par les autorités judiciaires, en application des lois et règlements ou en vue d'établir les droits d'une partie dans la cadre de la relation contractuelle entre les parties.

Les informations confidentielles peuvent être transmises aux employés, collaborateurs, stagiaires, mandataires et cocontractants respectifs des parties, à condition qu'ils soient soumis à la même obligation de confidentialité.

## **20. Force majeure**

Les parties ne peuvent être responsables des manquements ou retards dans l'exécution de leurs obligations contractuelles dus à un cas de force majeure survenu pendant la durée de leur relation, telle que définie à 1218 du Code civil.

Si l'une des parties est empêchée d'exécuter ses obligations pour un cas de force majeure, elle doit en informer l'autre partie par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les obligations sont suspendues dès réception de la lettre, et devront être reprises dans un délai raisonnable dès la cessation du cas de force majeure.

La partie empêchée reste néanmoins tenue de l'exécution des obligations qui ne sont pas affectées par un cas de force majeure et de toute obligation de paiement.

Si ce cas de force majeure dure plus de 10 jours ouvrés, la Société peut mettre fin immédiatement à ses relations contractuelles avec le Client par tout moyen écrit.

## **21. Fin des Services**

Le Client peut se désinscrire des Services directement et gratuitement par l'intermédiaire de la fonctionnalité prévue à cet effet à travers son Compte.

Toute Période entamée est due dans son intégralité.

La résiliation est effective immédiatement.

La Société peut supprimer tout Compte s'il est resté inactif pendant une durée continue de plus de 24 mois.

Sur demande de la Société, le Client restitue tout support matériel qui lui a été fourni par la Société sans retard injustifié.

## **22. Sanctions en cas de manquement**

Constituent des obligations essentielles à l'égard du Client (les « **Obligations essentielles** ») :

- le paiement du prix,
- ne pas fournir des informations erronées, incomplètes à la Société,
- le respect des règles usuelles de politesse et de courtoisie dans les échanges avec la Société,
- ne pas utiliser les Services pour un tiers,
- ne pas exercer d'activités illégales, frauduleuses ou portant atteinte aux droits ou à la sécurité des tiers, l'atteinte à l'ordre public ou la violation des lois et règlements en vigueur.

En cas de manquement à l'une de ces Obligations essentielles, la Société peut :

- suspendre ou supprimer l'accès du Client aux Services,
- supprimer tout Contenu en lien avec le manquement,
- publier sur la Plateforme tout message d'information que la Société juge utile,
- avertir toute autorité compétente, coopérer avec elle et lui fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites,
- engager toute action judiciaire.

Ces sanctions sont sans préjudice de tous dommages et intérêts que la Société pourrait réclamer au Client.

En cas de manquement à toute obligation autre qu'une Obligation essentielle, la Société demandera par tout moyen écrit utile au Client de remédier au manquement dans un délai maximum de 15 jours

calendaires. Les Services prendront fin à l'issue de ce délai à défaut de régularisation du manquement.

La fin des Services entraîne la suppression ou suspension du Compte du Client.

### **23. Modification des Conditions Générales**

La Société peut modifier ses Conditions Générales à tout moment. Les Conditions Générales modifiées sont applicables dès leur entrée en vigueur. Le Client est donc invité à consulter régulièrement sur la Plateforme la dernière version en vigueur des Conditions Générales.

### **24. Langue**

La langue française prévaut en cas de contradiction ou de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition.

### **25. Médiation**

**En cas de litige opposant le Client et la Société, le Client peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation suivant en vue d'une résolution amiable :**

**Centre de médiation de la consommation de conciliateurs de justice (CM2C)**

**Adresse postale : [14 rue Saint Jean 75017 Paris](#)**

**Téléphone : [01 89 47 00 14](tel:0189470014)**

**<https://www.cm2c.net>**

**Si le Client est un consommateur étranger mais situé dans l'Union européenne, il peut se rendre sur la plateforme européenne de règlement des litiges de droit de la consommation accessible [ici](#).**

### **26. Loi applicable et juridictions compétentes**

Les Conditions Générales sont régies par la loi française.

En cas de litige opposant le Client et la Société, et à défaut d'accord amiable dans les deux mois suivant la première notification, celui-ci sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris (France), sauf dispositions impératives contraires.

**Annexe 1**  
**Formulaire de rétractation**

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de : Franck Wertel  
Adresse : 102 avenue des champs elysées  
Adresse électronique : franck@dibby.ai

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur les services :  
\_\_\_\_\_

Si le remboursement a lieu sous une autre forme que le moyen de paiement initial :  
J'accepte expressément que le remboursement pourra s'effectuer par

Inscription sur la plateforme le \_\_\_\_\_

Nom du Client : \_\_\_\_\_

Adresse du Client : \_\_\_\_\_

Signature du Client : \_\_\_\_\_

(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Date : \_\_\_\_\_